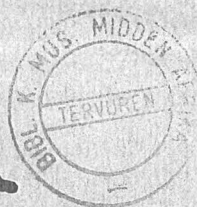


AFRICA



Rivista trimestrale di studi e documentazione
dell'Istituto italiano per l'Africa e l'Oriente

Tangeri 1923-1957: l'amministrazione della giustizia
Francesco Tamburini

Porto Novo: un manoscritto inedito sulla cronologia del regno
Rosario Giordano

South Africa: political and social implications of witchcraft
Michela Zaffira Neri Ganis

Egitto moderno e contemporaneo: riflessioni sul processo di
democratizzazione
Alessandra Marchi

Vallée de Sankarani: rapports de genre, économie domestique
et symbolique de l'or de *yemasu*
Cristiana Panella

El Salha Area: The Isiao Archaeological Project. Results and
Perspectives
D.Usai - S. Salvatori

La riscoperta delle sculture di Nubia
Luisa Bongrani

Il Museo nazionale di Khartoum
Eugenio Fantusati



«JE VAIS CHERCHER LE PRIX DE CONDIMENTS».
RAPPORTS DE GENRE, ÉCONOMIE DOMESTIQUE
ET SYMBOLIQUE DE L'OR DU YEMASU
(VALLÉE DU SANKARANI, MALI)

L'orpaillage artisanal ⁽¹⁾ a toujours constitué une activité marquante des régions du Bambuk (Mali-Sénégal-Guinée), de la Falémé (Sénégal) et du Bouré (Mali-Guinée), dont la région du Sankarani relève. Entre le VI^e et le XV^e siècles, l'or a été à la base de l'essor économique des empires du Ghana et du Mali, étant au centre des intérêts des marchands dioula qui empruntaient les routes transahariennes ouvrant le marché de l'or vers le pays lobi et les forêts du pays akan ⁽²⁾. Aujourd'hui, l'orpaillage artisanal constitue le bas de l'échelle du programme de libéralisation économique que la Banque Mondiale a entamé, au début des années 80, dans les pays sub-sahariens. Présentée comme une source de rentrées fiscales, la politique d'appui à l'exploitation minière a facilité, en réalité, l'accès des entreprises étrangères aux ressources naturelles nationales ⁽³⁾. En même temps, la crise économique qui a fait suite aux programmes d'ajustement structurel poussait de milliers de paysans agriculteurs au Ghana, au Burkina Faso, aussi bien qu'en Tanzanie, vers la recherche de l'or. En RDC (République Démocratique du Congo), la disparition de l'OIC (Organisation internationale du Café), en 1989, et la libéralisation de la recherche de l'or ont encouragé de nombreux planteurs à abandonner la culture des champs pour s'adonner à l'orpaillage. L'engagement des populations rurales dans l'économie informelle à la suite du «retrait programmé» de l'Etat a été important ⁽⁴⁾. (Malgré les dures conditions de travail et l'impact de l'exploitation minière mécanisée sur l'environnement et les rapports sociaux (déforestation, MST, pollution des cours d'eau, prostitution), l'orpaillage a eu un effet «domino» sur d'autres secteurs économiques ⁽⁵⁾. Au Mali, par exemple, l'orpaillage est strictement lié à la production cotonnière, dans la mesure où les revenus de l'orpaillage permettent d'amortir les pertes d'une mauvaise récolte et d'assurer le paiement des crédits octroyés, en fin d'hivernage, par la CMDT (Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles).

La Banque Mondiale a largement contribué à l'essor de la recherche minière malienne à travers la définition d'un nouveau code minier et le développement de relevés topographiques des sites miniers ⁽⁶⁾. La libéralisation et l'augmentation du

(1) L'art. 1.13 du Code minier du Mali (1999) définit comme «exploitation artisanale» «toute opération qui consiste à extraire et concentrer des substances minérales provenant des gîtes primaires et secondaires, affleurant ou subaffleurant, et en récupérer les produits marchands en utilisant des méthodes et procédés manuels et traditionnels».

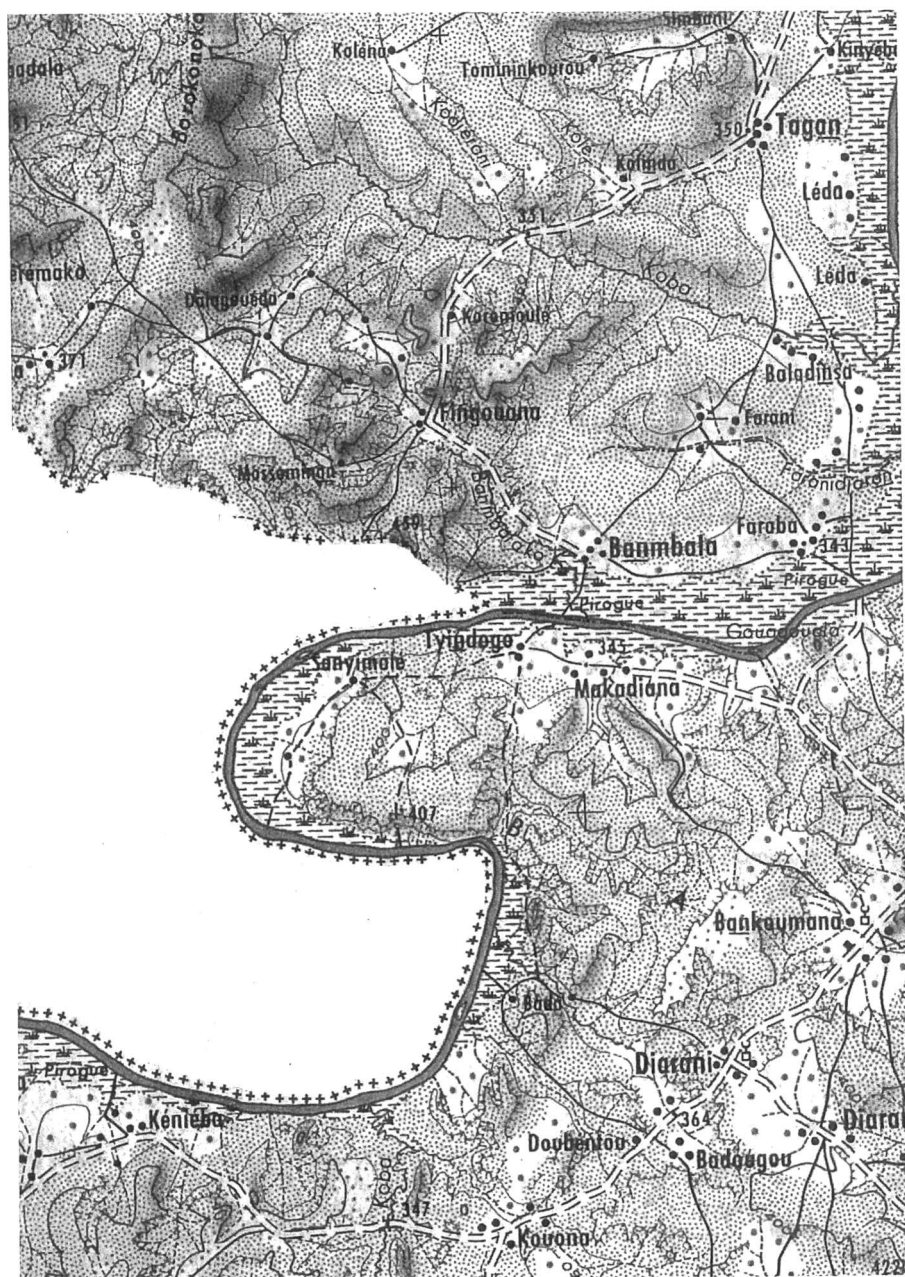
(2) OLIVER & ATMORE 2001.

(3) MARCOUX 2003.

(4) INDRIG'I & BAMUHIGA 1998.

(5) CHACHAGE 1993.

(6) Entre 1980 et 1991, le Mali a été concerné par cinq programmes d'ajustement structurel (source FMI in RIDDEL 1992).



Détail de la Commune de Séré Moussa ani Samou (chef-lieu: Siékorolé).
Le fleuve Sankarani (à gauche) marque la frontière Mali-Guinée. Source: IGN, Bamako.

prix de l'or, la découverte de nouveaux indices et la sécheresse, ont déterminé une hausse des activités d'orpaillage⁽⁷⁾. Partagé entre le *yemasu* (tamisage des sédiments alluviaux) et le *damansen* (creusement des puits pratiqué sur les hauts-plateaux)⁽⁸⁾, l'orpaillage artisanal concerne 200.000 à 300.000 personnes, dont 60 à 70% sont des femmes, et assure une production de six tonnes d'or par an⁽⁹⁾, soit 10 à 20% de la production nationale. A partir de l'analyse du *yemasu*⁽¹⁰⁾, je montrerai que l'orpaillage constitue, dans le Sankarani, un «fait social total» dans un contexte non mécanisé de groupe domestique, en raison de son imbrication dans l'éthique sociale, l'économie familiale et les rapports de genre. Je me détache ainsi de l'exploitation mécanisée («petite mine») pratiquée à Kangaba et Kéniéba, au Burkina Faso, au Bénin et au Ghana, répondant à des rapports de clientélisme/ patronage, de relations interethniques, de migration sous-régionale⁽¹¹⁾ et de marchés illicites⁽¹²⁾.

Dans la première partie de l'article, je présente le paysage du Sankarani par rapport aux effets de l'impact du barrage hydroélectrique de Sélingué, tels que le déplacement de populations, la pénurie foncière, les contentieux interethniques. Dans la deuxième partie, je donne un aperçu de l'organisation sociale wasolonka; en particulier, je décris la répartition de genre du travail agricole, et le reflet de la monétarisation des rapports de genre dans les sciences sociales dans une perspective d'économie de survie et de monétarisation. Dans la troisième partie, je décris la chaîne opérationnelle du *yemasu*, l'éthique sociale qui sous-tend les rapports de genre qui se dégagent du *yemasu* et les enjeux du *yemasu* dans la répartition des revenus au sein de l'unité domestique.

Le paysage du Sankarani: l'impact socio-économique du barrage de Sélingué

La Vallée du Sankarani, située dans le Wasolon, partage avec la Haute Guinée la région du Sankaran, que le fleuve Sankarani traverse pour deux tiers de sa longueur avant de confluer dans le Niger, en territoire malien. Les populations

(7) KEITA 2001.

(8) J'ai présenté l'organisation des *daman* et leur implications dans l'éthique sociale dans une communication proposée lors du dernier Colloque AEGIS (Londres, 29 juin-2 juillet 2005): «L'orpaillage artisanal dans la Vallée du Sankarani. Pour une acception sociale du concept de 'patrimoine culturel'». Les termes «*yemasu*» et «*damansen*» relèvent du wasolonka parlé dans la Commune de Siékorolé.

(9) LABONNE 2002.

(10) Les données présentées dans cet article ont été collectées au cours des missions de recherches du projet archéologique et anthropologique 'Mali-Sud', financé, depuis 2001, par l'IsIAO et le Ministère italien des Affaires Etrangères et dirigé par Samou Camara. Depuis 2004, le Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren (Belgique) collabore au projet pour le volet anthropologique. Je remercie Samou Camara pour les suggestions qui ont enrichi ce texte et la traduction des interviews du wasolonka vers le français. Mamadou Camara a assuré l'intermédiation au cours des entretiens et a fourni un premier résumé des interviews en français.

(11) LENTZ & ERLMANN 1989; LENTZ 1998; GRATZ 2003.

(12) GRATZ 2004.

actuelles wasolonka installées dans la Vallée se composent de Maninka, Dioula et Peul, ceux-ci originaires du Fouta Jallon guinéen. Entre le XVII et XVIII siècles, les Peul du Fouta se dirigèrent vers le Golfe de Guinée et le Wasolon afin de fuir la *jihad* Toucouleur engagée, au début du XVIIIe siècle, contre les populations animistes⁽¹³⁾, qui avait déjà déferlé dans le Macina et le pays dogon⁽¹⁴⁾. Les Peul s'installèrent sur la rive droite du Sankarani à la suite de migrations progressives dont la plupart se sont concentrées entre le XVIIIe et le XXe siècles.

Le paysage de la Vallée est fortement marqué par le barrage hydro-électrique de Sélingué, conçu pour la fourniture d'électricité à la capitale, Bamako, et la commercialisation du poisson, qui compte, après la mise en activité du barrage, sur une production halieutique annuelle de 4000 tonnes. Inauguré en 1982, le barrage de Sélingué mesure 80 Km de longueur et plus de 400 Km de surface, dont 90% s'étendent en territoire malien, dans la région de Sikasso et 10% en Guinée. Le «Sélinkégny», le lac de retenue, enchevêtré entre le Balé, à l'est et le Sankarani, à l'ouest, a attiré, depuis 1980, environ 9000 pêcheurs, surtout bozo et somono, provenant du Delta intérieur du Niger, qui se sont installés le long du plan d'eau. En raison des progressives migrations et de la croissance démographique des ménages, le nombre de campements de pêcheurs est passé de 32, en 1985, à 72, en 2002⁽¹⁵⁾. La mise en activité du barrage a permis d'accroître la production des surfaces rizicoles de Kangaré (Commune du Baya), atteignant 6000 à 7500 tonnes annuelles⁽¹⁶⁾ et d'encourager le marché halieutique. Cependant, les conséquences négatives ne sont pas négligeables. Le déplacement de 30 villages, plus de 12.000 personnes, et la perte de terres de culture et d'arbres fruitiers ont été suivis d'un dédommagement insignifiant. A Siékorolé, les villageois ont reçu 10.000 FM (5000 Fcfa, l'équivalent d'environ 8 euro) pour chaque manguier et 5000 FM pour chaque oranger, ainsi que des boîtes de lait en poudre⁽¹⁷⁾. Dans ce village, chef-lieu de la Commune de Séré Moussa ani Samou, le barrage a comporté une baisse des transactions commerciales, entravées, surtout sur le versant guinéen, par l'étendue du lac artificiel, qui a découragé les déplacements habituels des villageois guinéens sur la rive droite du Sankarani. L'inondation provoquée par le lac de retenue et l'érosion hydrique des sols ont effacé 1000 h de terres et surfaces arborées. L'afflux massif de migrants provenant du pays kassonké, dogon ou de la région de Ségou a entraîné des conflits pour l'accès aux champs de culture disponibles et déterminé la monétarisation du droit foncier à la suite de la vente des terres⁽¹⁸⁾. La bilharziose et la leishmaniose sont à la hausse et le paludisme est devenu endémique⁽¹⁹⁾. Le déplacement des anciens villages du Baya a comporté

(13) AMSELLE 1987.

(14) DE BRUJIN & VAN DIJK 2003.

(15) PITTALUGA 2002.

(16) Conférence FAO/Pays Bas sur «L'eau par l'alimentation et les écosystèmes. Pour une action concrète!». <http://www.fao.org/ag/wfe> 2005/docs/Mali_final_fr.pdf

(17) Entretien avec Macoura Seydou Kanté (Siékorolé, le 27 novembre 2004).

(18) GERARD 1997.

(19) BREUIL 1996; MORAND 2002).

la réinstallation des paysans dans des hameaux éloignés du village d'origine, déterminant le morcellement des communautés. A cela s'ajoute le fait que les atouts du barrage (rentabilité du commerce de poisson et fourniture électrique) n'ont concerné que la ville de Sélingué, les populations riveraines, en particulier celles de la rive droite, demeurant sans électricité jusqu'à Yanfolila, desservie en électricité en 1991.

Par rapport à l'orpaillage, le barrage a encouragé la recherche de l'or dans une zone autrefois peu riche en bancs de sable. Dans la zone de Guaguala, à l'est de Siékorolé, s'étendait un dense couvert végétal (arbres de karité, de *muren*, *gnama*), jusqu'à la rive gauche du fleuve, du côté de Faraba. Pour rejoindre le fleuve et ses bords sableux, les orpailleuses des villages riverains devaient parcourir, à peu près, 100 mètres et surmonter un dénivellement de six mètres⁽²⁰⁾. En outre, elles redoutaient les eaux du fleuve à cause de la présence de caïmans⁽²¹⁾. Bien que le barrage ait encouragé l'orpaillage à Guaguala, pratiqué surtout par les femmes de Siékorolé et Bancoumana, il l'a ralenti dans d'autres zones plus enclavées qui ont été submergées par le lac de retenue, telles que Sani Malé et Welibala, deux sites d'exploitation aurifère ancienne du Sankaran, déterminant une baisse des déplacements intervillageois et donc des rapports sociaux, en particulier des pêches annuelles.

Le lac de retenue a inondé un grand nombre d'anciens sites d'habitat. Les *somonon tomon* («les buttes des Somono») qui faisaient face au site de Guaguala sont, aujourd'hui, entièrement noyées sous les eaux du lac de retenue. Ce pillage indirect est passé totalement inaperçu à la suite du manque de visibilité du potentiel archéologique du Sankarani et de la difficulté d'accès aux sites à cause du dense couvert arboré. L'orpaillage alluvial constitue un ultérieur élément d'érosion du sol, en particulier des anciens sites d'habitat⁽²²⁾. Cependant, à la différence du pillage pratiqué sur les sites du Delta intérieur du Niger, dont le but est de collecter des objets archéologiques destinés au marché de l'art, l'exploitation des sites du Sankarani n'a pour but que la recherche des pailles d'or, la poterie qui ne contient pas des pailles d'or étant rejetée à l'eau. Dans leur progression dans la collecte de sédiments, les orpailleuses peuvent ainsi atteindre les niveaux archéologiques des anciens sites d'habitat et bouleverser les couches supérieures des stratigraphies, déjà entamées par l'érosion de l'eau.

(20) Ceci avant la mise en activité du barrage. Aujourd'hui, le lac de retenue atteint les 20 mètres de profondeur.

(21) Samou Camara, comm.pers.

(22) La rive droite du fleuve Sankarani présente 90 buttes d'habitat, plus de cent tumuli pierriers, des hypogées, trois grottes à occupation néolithique et plus de 200 ateliers de réduction du fer recensés par Samou Camara, entre 2001 et 2004, dans le cadre du projet 'Mali-Sud', qui ne sont pas classés dans la récente liste des sites historiques nationaux rédigée par le Ministère de la Culture et l'Institut des Sciences Humaines de Bamako.

Organisation familiale et économie de genre

L'organisation sociale wasolonka se base sur la famille⁽²³⁾ patrilocale et patrilinéaire composée d'un homme marié et ses épouses, leur descendance directe, les frères et sœurs paternels⁽²⁴⁾, leurs épouses et leurs enfants, tous co-résidents dans le *sô*, la concession familiale. En revanche, l'affiliation maternelle est considérée comme 'famille élargie', réunie, jusqu'aux années 70, dans le *lu*, qui pouvait accueillir jusqu'à cent personnes. Bien que la fragmentation du budget ménager ait affaibli le monopole du chef de famille sur la gestion des revenus du groupe domestique, la répartition des tâches et la gestion des revenus issus des activités socio-économiques lui reviennent. La culture des céréales (riz, maïs, mil, sorgho, fonio), s'accompagne de celle du coton et de l'arachide, de l'orpaillage, de l'élevage et, pour les populations bozo et somono, de la pêche. L'activité agricole s'organise autour des champs familiaux suivant une répartition de genre. L'organisation familiale maninka décrite par Madina Ly⁽²⁵⁾ demeure représentative de la répartition du travail agricole dans la Vallée du Sankarani: au mois de février, les hommes préparent les champs familiaux pour la nouvelle semence, se chargent du défrichage et brûlent les anciens sols de culture. Au début de la saison des pluies, au mois de mai, ils retournent la terre, avant de semer avec les femmes, qui se chargent, par la suite, aidées des enfants, du désherbage et de la surveillance des champs. Au moment de la récolte, les hommes fauchent et les femmes mettent en gerbes. Le battage est réservé aux hommes, le vannage aux femmes. Le transport de la récolte concerne aussi bien les hommes que les femmes⁽²⁶⁾.

En dehors des champs familiaux, les *logodiougouforo*, littéralement «les jours impairs», et les *nako*, les jardins potagers, jouent un rôle important dans les rapports de genre. Les *logodiougouforo* sont de petits champs d'arachide, de mil, de coton et de riz que les femmes cultivent deux fois par semaine après avoir achevé les travaux dans les champs familiaux. Jusqu'aux années 80, lorsque les effets de la monétarisation de l'économie rurale se sont révélés à travers la fragmentation des revenus, les «champs des femmes» s'inscrivaient dans une économie de subsistance: le mil était destiné à la préparation du *dégué* (bouillie), le coton, produit en petites quantités, assurait la matière première pour les habits de l'époux et des enfants⁽²⁷⁾. Les *nako* constituaient des réservoirs de condiments

(23) J'emploie les termes «famille», «épouse», «époux», «conjoint» tout en étant consciente de leur connotation «occidentale» et «chrétienne» (BEKOMBO-PRISO 1978) et du caractère d'alliance socio-économique entre lignages que le mariage en Afrique sous-tend.

(24) Les sœurs non mariées; suivant le système patrilocal, les sœurs mariées se transfèrent dans la résidence de leur époux.

(25) LY 1979.

(26) Six des 19 informateurs de Madina Ly résidaient à Bancoumana, un village proche de Siékorolé; les autres résidaient dans les zones de Kangaba, dans le Manden, et Siguiri, en Guinée, ainsi qu'à Bamako.

(27) Jusqu'aux années 30, lorsque l'administration coloniale n'entamât, dans le Sud Soudan Français, une politique de culture cotonnière d'envergure, le coton circulait surtout sous forme de bandes pour la confection d'habits.

pour la sauce (*gombo* ⁽²⁸⁾, *gnougou* ⁽²⁹⁾, patates douces, aubergines, manioc, oignons, haricots), permettant aux femmes de ne dépenser que pour l'achat du sel. Aujourd'hui, la culture maraîchère dans le Sankarani a intégré les tomates et les laitues. Elle est pratiquée, lorsque l'eau du barrage descend, par les femmes des villages à proximité du lac de retenue, tel Makandiana. Cependant, la mise en activité du barrage a comporté l'inondation de terres autrefois consacrées au jardinage.

À la suite de la multiplication des sources de dépenses, les rentes des petits champs d'arachide à marge du champ familial sont investies dans l'achat de pagnes, le petit commerce, les frais scolaires ou médicaux. Les tubercules (feuilles de patates douces) que les femmes déterrent au début de la saison des pluies, ainsi que les feuilles de courge, sont vendues au marché hebdomadaire de Siékorolé pour contribuer aux dépenses familiales ⁽³⁰⁾. Les femmes provenant de villages éloignés du lac, tels Siékorolé, Sindo et Bancoumana, s'adonnent à la vente de repas préparés (beignets sucrés, beignets de haricots, plats de riz à la sauce) et, entre juin et juillet, à la récolte des noix de karité, dont la vente représente un apport significatif pour l'économie locale. Entre avril et mai, elles s'adonnent à la production de *soumbala*, une poudre extraite des gousses de l'arbre de *nééré* utilisée pour agrémenter la sauce.

L'économie monétaire a déterminé une «monétarisation des relations sociales» dans les rapports de genre (époux/épouse) et entre-générationnels (père/enfants) ⁽³¹⁾. L'étude que Audrey Smedley a effectuée, au tournant des années 60, chez les Birom du Nigeria ⁽³²⁾ décrit remarquablement les enjeux de la monétarisation des rapports familiaux, en particulier, la mise en discussion du droit exclusif des hommes à la propriété, à partir d'une dispute entre un 'chef de famille' et son épouse, vendeuse de viande. L'entrée des femmes comme éléments actifs de l'économie monétaire a eu des répercussions sur les approches méthodologiques des sciences sociales. Au cours des vingt-cinq dernières années, le débat sur les rapports de genre a glissé «de l'archétype à la polyphonie» ⁽³³⁾ et s'est réaménagé autour de quatre sujets principaux: l'«invisibilité» du travail rural féminin ⁽³⁴⁾, l'interface entre la production de subsistance et la production de marché, les changements dans l'économie domestique et l'essor des «female-

(28) Le *gombo*, appelé en Afrique du Nord *okra*, est une plante tropicale (famille des Malvacées) dont le fruit se compose d'une capsule contenant une substance mucilagineuse utilisée pour épaissir les sauces.

(29) Feuilles d'aubergine pilées.

(30) Cependant, la consommation de légumes dans les repas demeure basse.

(31) La «monétarisation des relations sociales» a touché aussi les rapports intergénérationnels à travers l'accumulation individuelle des enfants. Dans le cas du Sankarani, celle-ci est due au travail saisonnier dans les centres urbains (maçonnerie) et à l'engagement dans les mines d'or régionales (Kalana) et sous-régionales (Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal).

(32) SMEDLEY 2004.

(33) DE LAME 2000.

(34) BAERENDS 1998.

headed households»⁽³⁵⁾ et la distinction entre *hearthold* et *household*⁽³⁶⁾. Les deux premiers éléments sont complémentaires. L'opacité du travail des femmes qui ressort des programmes de développement rural⁽³⁷⁾ a été déterminée par la non distinction entre travail domestique et travail de rente, sous-entendant une vocation/obligation présumée des femmes aux activités de subsistance. Le concept de «female-headed households» sous-entend la prise en charge des dépenses familiales par les femmes, à la suite de divorce, de décès du conjoint ou de la migration massive des hommes et, plus récemment, des femmes, vers les centres urbains dans une perspective d'accumulation individuelle⁽³⁸⁾. Le terme *hearthold*, référé à des «female-directed social units», poursuit la déstructuration du système 'famille' et met en relief le rapport de l'épouse/mère avec ses enfants et ses proches, généralement, co-résidents. Par conséquent, l'époux/père devient le chef du *household*, l'épouse/mère le chef du *hearthold* suivant une interaction d'autonomies et dépendances. Dans la pratique, l'*hearthold* assure la nourriture, les habits, les frais scolaires et les soins des enfants, des vieilles personnes et des malades. L'*household* assure les ressources communes: la terre, le bétail, le réservoir à poisson, le combustible pour la cuisine, le stock de céréales⁽³⁹⁾. La distinction entre *household* et *hearthold* se révèle utile dans l'enquête socio-économique et la conception de programmes de développement rural par rapport à la détermination des sources de revenus et des trajectoires individuels. A titre d'exemple, la méthode d'enquête fondée sur les revenus individuels au lieu que sur les revenus du groupe domestique a permis de constater que les femmes paysannes ougandaises contribuent en raison de plus de 50% aux revenus familiaux de la vente de fruits, légumes, arbres fruitiers, bière et articles divers. Elles investissent dans la nourriture et les frais scolaires des enfants; en revanche, les hommes engagent leurs revenus dans l'achat de biens de consommation⁽⁴⁰⁾. La prise en compte du «hidden income» dans l'économie domestique a ainsi permis de détruire le mythe suivant lequel l'homme est le pourvoyeur de revenus et la femme une simple consommatrice des revenus de son époux.

Cependant, l'économie féminine est fort inégale au niveau continental par rapport à la liberté d'action et de circulation des femmes. Les études-vecteurs sur le changement social de genre se concentrent sur l'Afrique australe et orientale, où les activités de rente des femmes dans un cadre d'accumulation individuelle sont en plein essor, ainsi que la migration féminine en milieu urbain⁽⁴¹⁾. Par contre,

(35) SMITH & STEVENS 1988.

(36) Concernant le rapport entre genre et développement rural, voir BRYCESON 1995.

(37) BOUTINOT 1998; NYANCHAM-OKEMWA 1998).

(38) Pour une synthèse de l'évolution du terme «household», voir PETERS 1995.

(39) EKEJIUBA 1995.

(40) SNYDER 2000.

(41) ADEPOJU & OPPONG 1994; HIMMELSTRAND, KININYANJUI & MBURUGU 1994; WEISNER, BRADLEY & KILBRIDE 1997; CREIGHTON & OMARI 2000; VAN VUUREN 2003. Concernant l'organisation familiale dans un cadre de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest voir ADAMS, CEKAN, SAURBORN (1998).

dans le Mali rural, les «female-head households» sont rares. Pour ne se limiter qu'aux enjeux de la migration, dans le Wasolon, la main-d'œuvre migrante a été surtout saisonnière, dans le sillage du 'navetanat' dans les champs d'arachide du Sénégal pratiqué à la période coloniale. Le cas des chercheurs du minerai d'hétérogénite au Katanga donne la mesure des différentes dynamiques qui régissent la migration régionale au Mali et en RDC. Ces ouvriers, provenant des régions du Katanga et du Kasai sont censés s'absenter de leur foyer pour une période limitée et envoyer une partie du salaire mensuel perçu à la mine à leur épouse. Dans les faits, ils peuvent rester plusieurs mois de suite sur le placer, délaissant leur épouse pour se remarier dans leur nouveau contexte de vie. Les premières épouses, livrées à elles-mêmes, constituent ainsi des «female head households» s'adonnant, dans certains cas, à la prostitution pour assurer l'entretien des enfants ⁽⁴²⁾.

Dans la Commune de Séré Moussa ani Samou, la migration des femmes est rare et les «female-head households» ne relèvent pas d'une activité de rente dans le but de l'indépendance économique mais du décès, ou de la maladie, du conjoint, qui oblige l'épouse à subvenir seule aux dépenses familiales. Différents facteurs ont déterminé la prise en charge des dépenses familiales de la part des femmes. Lorsque les époux n'arrivent plus à assurer l'entretien du foyer (vivres, outils agricoles, titres matrimoniaux), l'orpaillage et le maraîchage constituent la seule source de revenus de la famille. La migration des enfants vers les centres urbains est l'une des causes d'appauvrissement les plus fréquentes du foyer. Dans le cas où le chef de famille est vieux ou malade, les champs restent incultivés et le manque d'un stock céréalier familial contraint à l'achat des céréales, ce que, suivant la «moral economy» qui sous-tend les dynamiques socio-économiques de l'autosubsistance, est considéré comme une honte.

Les déplacements des filles et des femmes mariées ne dépassent pas la capitale (300 Km environ) et sont de courte durée (deux jours), le temps d'écouler de petites marchandises, dont le beurre de karité. De surcroît, jusqu'à aujourd'hui, les déplacements des femmes mariées (visites à la famille d'origine, petit commerce, consultations médicales) sont soumis à l'accord du conjoint. Les éloignements qui se sont produits, dans les années 70, dans la zone de Siékorolé étaient dus surtout à la fuite de filles destinées à des mariages forcés. Aujourd'hui, l'établissement urbain concerne, plutôt, des diplômées du 1^{er} cycle qui s'installent dans la famille d'un oncle maternel pour poursuivre leurs études supérieures. L'éloignement de filles en quête de travail en dehors d'un cadre familial est fort découragé car on l'identifie à une «vadrouille» qui s'apparente à la prostitution ⁽⁴³⁾. Chez les Maninka, la notion de personne est très imbriquée dans l'éthique sociale. Une 'personne' est quelqu'un, homme ou femme, qui ne s'expose pas à de comportements considérés comme 'honteux' vis-à-vis de soi-même ou de sa

(42) Jeroen Cuvelier, comm.pers.

(43) Cependant, GERARD (1997) mentionne le phénomène de la migration féminine dans le Baya après la mise en activité du barrage de Sélingué.

famille, en particulier de leurs mères, que les Maninka considèrent comme les premières responsables de l'éducation des filles.

La pratique du *yemasu*

Le *yemasu* est pratiqué, exclusivement par les femmes (mariées, jeunes filles), au cours de la saison sèche⁽⁴⁴⁾; les petites filles accompagnent leur mère pour la garde des bébés. L'orpaillage débute à partir de midi et s'achève à 16 heures, lorsque l'approche du crépuscule pousse les orpailleuses à quitter le site, censé appartenir aux *jinèw*, les esprits de brousse. Des sacrifices sont offerts aux *jinèw* avant le début de la recherche de l'or aussi bien sur les sites alluviaux que sur les hauts-plateaux. Chaque femme offre une mesure de riz et les hommes apportent de la volaille (coqs, poules)⁽⁴⁵⁾. L'orpaillage alluvial suit la préparation du petit-déjeuner, du repas de midi, dont une partie est apportée par les femmes sur le site, et, surtout dans les villages à proximité du fleuve, du maraîchage. A la différence des mines, dont les habitants du village le plus proche peuvent, parfois, revendiquer l'exclusivité, l'exploitation d'un site alluvial est libre. L'accord du propriétaire du terrain n'est pas obligatoire; cependant, des contentieux peuvent surgir. Dans le cas du site de Guaguala, près de Siékorolé, le propriétaire de la parcelle de culture sur lequel les femmes de Makandiana, Bancoumana et Siékorolé pratiquaient l'orpaillage, a fait, en 2001, des offrandes pour que les orpailleuses ne trouvent rien et son épouse a plusieurs fois interdit à celles-ci l'accès au site. La revendication du droit à l'exploitation libre s'encadre dans des dynamiques de solidarité et de maintien de la sécurité économique du village qui se manifestent, dans la zone de Siékorolé, à travers des offres anonymes de nourriture aux familles démunies, l'accès libre aux sites d'orpaillage, la prise en charge des enfants du même lignage⁽⁴⁶⁾ et les tontines, un système de crédit associatif villageois⁽⁴⁷⁾.

Les orpailleuses de Siékorolé rejoignent Guaguala en petits groupes de deux ou trois et retrouvent sur le site d'autres femmes provenant des villages environnants (Makandiana, Lenkoda, Sani Malé, Bancoumana). Les emplacements ne sont pas exclusifs, compte tenu aussi du fait que l'eau déplace sans cesse les mottes de sable, diluant ainsi les pailles d'or. Chaque orpailleuse travaille à son

(44) Pendant l'hivernage, entre mai et octobre, les femmes se consacrent à la culture de l'arachide. La description qui suit se réfère à l'orpaillage pratiqué dans les Communes de Séré Moussa ani Samou et Yalankoro-Soloba.

(45) Au sujet du rapport entre or et esprits voir BELAN 1946; BALANDIER 1948; PERROT 1978.

(46) Voir LALLEMAND 1993.

(47) Le principe de solidarité a été appliqué aussi au cours de la campagne archéologique ISIAO-MAE de 2002 à Guaguala, lorsque Samou Camara, directeur de la mission, a accordé le droit d'exploitation des environs du carré de fouille aux orpailleuses de Bancoumana et Makandiana. En janvier 2003, le carré, lourdement érodé par les eaux d'hivernage et la crue du lac artificiel de Sélingué, présentait de nombreux trous d'orpaillage.

compte et les revenus de la vente des trouvailles lui reviennent. Dans le cas où des jeunes filles effectuent des découvertes importantes, une partie des revenus est, généralement, remise à leur mère; cela n'est pas, toutefois, une obligation. En 2002, une fillette a découvert cinq grammes d'or sur le site de Guaguala, qu'elle a investis dans l'achat d'habits pour la fête de Tabasky, après en avoir remis une partie à sa mère.

L'orpaillage comporte l'emploi de pics pour déplacer les mottes de boue du sédiment alluvial suivant le niveau de descente des eaux du barrage. Les sédiments sont récupérés aussi bien à travers le grattage du sol sableux que par creusement de petites fosses de quatre à sept mètres de profondeur. L'éventuel matériel archéologique découvert, généralement des pots, est directement éliminé dans l'eau. Le creusement des trous est précédé d'une petite prospection pour repérer l'endroit propice.

«Dès que j'arrive sur le site — affirme Guassa Sidibé (Makandiana) — je fais de petits trous dans le sable pour voir là où je peux trouver de l'or. Si je ne vois pas du tout de l'or dans le premier ramassage de sédiments, je me déplace ailleurs. Des yeux, on peut pas reconnaître un site où il y a de l'or»⁽⁴⁸⁾.

Le débit d'eau du lac de retenue a compromis d'avantage la rentabilité de l'orpaillage à la suite de la dilution excessive des sédiments aurifères, déjà limitée par le manque d'équipement et de stratégies d'exploitation rationalisées. Dans le cas de l'orpaillage alluvial, la perte de rentabilité oscille entre 60 et 90%. Avant la mise en activité du barrage, les femmes trouvaient jusqu'à deux grammes d'or par jour. Outre le pic, les outils de travail consistent en trois calebasses de taille différente. La première calebasse, souvent, un fragment de grande calebasse, collecte les sédiments, la deuxième contient les eaux pour le lavage, la troisième, de la taille d'une tasse, les sédiments aurifères triés dans la deuxième calebasse. Les mouvements saccadés du tamisage, typiquement féminins, explicitent les rapports de genre, également manifestes dans l'usage économique du *yemasu*.



Février 2002. Orpaillage sur le site de Guaguala (photo Cristiana Panella).

Le *yemasu*, l'«or des femmes»: économie domestique et rapports de genre

Jusqu'aux années 80, lorsque la fragmentation des revenus familiaux due à la monétarisation n'a entamé la gestion pyramidale et patriarcale de l'économie familiale, les gains provenant de l'orpaillage apportés par les femmes et les enfants étaient remis, au même titre que les revenus de l'agriculture ou du commerce, au

(48) Entretien du 4 février 2002.

chef de famille⁽⁴⁹⁾, qui les destinait à l'amortissement des dépenses familiales. La plupart des femmes qui ont pratiqué l'orpaillage dans les années 40 et 50 (les mères des orpailleuses d'aujourd'hui) remettaient les revenus du *yemasu* à leur époux, qui pouvait l'investir à titre individuel, dans le mariage d'une deuxième femme. Cependant, après l'indépendance et l'essor des cultures de rente, en particulier du coton, l'or du *yemasu*, forcément modeste en quantité en raison des moyens d'extraction utilisés, est devenu la propriété des femmes, quel que soit leur âge ou leur rang social et ne peut être utilisé par le chef de famille qu'avec l'accord de son épouse. Le *yemasu* n'est pas investi dans les grandes dépenses familiales (achat de bétail, d'outils agricoles, de viande, titres matrimoniaux), assurées par les revenus du *damansen*. L'or du *yemasu* est destiné aux dépenses hebdomadaires des femmes et, dans quelques cas, l'entretien des enfants (cahiers scolaires, vêtements, pétrole pour les lampes). Dans certains cas, le *yemasu* permet une modeste accumulation personnelle, généralement investie dans l'achat d'ovins. Cependant, à l'exception de l'écoulement des quelques grammes d'or sur les marchés hebdomadaires locaux, l'orpaillage alluvial ne prévoit aucun débouché à l'extérieur des communautés villageoises. En cas de bonne récolte, les femmes étoffent les revenus du *yemasu* avec la vente au marché de cinq mesures de céréales que le chef de famille leur remet après les récoltes et le *lokomo*, les frais donnés par le chef de famille le jour du marché hebdomadaire. La remise d'une partie de la récolte, ainsi que du *lokomo*, représente une sorte de récompense du travail fourni dans l'aménagement des champs par les femmes, qui n'ont pas droit de propriété sur les terres, ni sur les revenus des cultures spéculatives⁽⁵⁰⁾. Cependant, la pénurie alimentaire et économique ne permettent pas toujours aux chefs de famille de constituer une réserve de céréales pour leurs épouses, ni d'assurer le *lokomo*, que les femmes remplacent par la vente de plats préparés (beignets, haricots, riz à la sauce).

Le respect de l'aîné et le principe d'homogénéité qui sont à la base de l'éthique sociale maninka et wasolonka comportent d'autres éléments qui sous-tendent l'organisation sociale des mines artisanales (*daman*): la répartition des tâches par le chef de famille et l'esprit d'entre-aide. Les principes de l'organisation politique et familiale s'expriment ainsi sur la mine. A l'instar de l'organisation politique, le chef d'équipe est, généralement, le membre le plus âgé; chaque membre de l'équipe accomplit la tâche qui lui est confiée et les trouvailles sont partagées au même titre entre tous les membres de l'équipe, y compris le chef d'équipe. L'esprit de compétition entre équipes se développe dans un contexte de travail peu sécurisé qui ressent du manque d'outils mécaniques. On exalte ainsi aussi bien l'effort physique que le respect des règles de creusement, assuré par les *tomboloma*, des superviseurs choisis par le 'chef de mine' parmi les jeunes du

(49) Le même principe régissait la gestion des revenus de l'orpaillage artisanal de la Falémé-Gambie (BELAN 1946).

(50) Pour une analyse des enjeux de la culture cotonnière dans les rapports de genre en milieu bamanan voir TURRITTIN 1988.

village. Ce respect pour l'effort manuel et la maîtrise des techniques d'exploitation dans un contexte non mécanisé est également à la base du système de représentation du *yemasu*. La précarité des conditions de travail et les problèmes de santé conséquents à la permanence prolongée dans l'eau forcent le respect des hommes pour le *yemasu*. Compte tenu du grand effort produit par rapport à la quantité obtenue, l'or du *yemasu* n'est jamais détourné et rares sont les *kundobla*, les plaintes des femmes par rapport à la mauvaise gestion de l'or « des femmes » de la part des conjoints. Ce respect de l'effort produit dans la recherche de l'or caractérise aussi l'attitude des femmes qui, en cas de découverte d'un pot rempli d'or, hésiteraient à s'en approprier, considérant qu'elles profiteraient ainsi de l'effort autrui⁽⁵¹⁾. Dans une société où l'agriculture constitue la première source de subsistance et représente, à travers les travaux des champs, la cohésion familiale, l'effort physique se révèle l'un des piliers de l'éthique sociale.

Récits de vie: le *yemasu* comme économie de survie

L'entretien avec Korotumu Diakité (Siékorolé, 60 ans) donne la mesure des enjeux du *yemasu* dans l'économie locale et de l'évolution des rapports de genre⁽⁵²⁾.

- Q. Où as-tu travaillé?
 R. A Sodala, Sani Malé et Dialafara.
 Q. Pourquoi fais-tu cela au lieu d'autres activités?
 R. Ce qu'on gagne dans le lavage des sédiments, on ne l'a pas sur la mine. Au puits, si tu gagnes pas il vaut mieux travailler dans le lavage. C'est mieux que dans le puits.
 Q. Ta grand-mère faisait aussi l'orpaillage?
 R. Non, elle n'a pas travaillé dans le lavage.
 Q. Et pourquoi le fais-tu?
 R. Chacun a son lieu d'installation. C'est pour cela que je me suis intéressée, si non chez nous (derrière le fleuve) on ne le fait pas.
 Q. C'est où ton village?
 R. A Yanfolila⁽⁵³⁾.

(51) Le 'mythe' du pot rempli d'or est un élément de la mémoire sociale du Sankarani relevant du fait qu'au cours des incursions samoriennes dans le Wasolon (1881-1882), de nombreux chefs de famille ont caché l'or dans des pots enfuis dans la terre avant de quitter la région. En réalité, les découvertes de pots avec de l'or restent des cas exceptionnels. Aucune des orpailleuses que j'ai interviewées n'en a trouvé lors du *yemasu*. En revanche, quelques unes, avant la mise en activité du barrage, ont découvert des statuettes en terre cuite.

(52) L'entretien s'est déroulé, en novembre 2004, sur un site à orpaillage à proximité de Siékorolé,

(53) Depuis la construction, dans les années 80, du tronçon routier Bougouni-Yanfolila, des coopératives d'orpailleuses exploitent les sédiments à proximité du goudron, souvent dans des parcelles destinées à la construction de maisons en dur. Avant les années 80, l'orpaillage à Yanfolila était fort modeste.

- Q. Que penses-tu du barrage?
- R. Le barrage a apporté quelques changements, la quantité d'eau. Cela permet de faire le lavage au bord de l'eau. Si non...
- Q. Qu'est-ce que t'as remarqué de différent par rapport au barrage?
- R. Quand il y a de l'eau, cela facilite les travaux.
- Q. Par rapport au travail, y-a-t-il plus de moyens?
- R. La fortune n'est pas permanente, cela dépend des moments. Tu peux passer un mois entier sans rien gagner et puis un jour gagner beaucoup.
- Q. A part l'orpaillage, les autres activités ont eu des bénéfices?
- R. Cela a permis à certains de gagner, surtout les femmes qui sont au bord de l'eau, elles peuvent travailler à toute saison.
- Q. Pourquoi, selon toi, certaines femmes disent qu'il y a trop d'eau?
- R. Cela se doit au fait que les puits au bord du lac sont envahis par l'eau.
- Q. Selon toi, quels sont les problèmes majeurs ici?
- R. Il y en a de trop. Il y a les dépenses pour les enfants. Si tu ne travailles pas t'es obligée de t'endetter pour les frais des enfants et les condiments.
- Q. Comment les dépenses sont partagées dans la famille?
- R. Le travail des hommes c'est la culture et en période sèche certains vont dans les mines. Il y en a qui font du commerce, si non d'autres passent la journée à la maison.
- Q. Quelles sont les attributions des hommes?
- R. Chercher du grain pour les femmes [la nourriture], pour qu'elles préparent les repas. Pendant l'hivernage, les hommes cultivent; en saison sèche, c'est les mines.
- Q. Selon toi, il y a eu des changements pour les femmes depuis son enfance ? Selon toi, les femmes d'aujourd'hui gagnent plus qu'autrefois?
- R. Oui, elles gagnent plus maintenant. Avant, les hommes cultivaient aussi les champs d'arachides pour les condiments; maintenant, lorsque l'homme cultive l'arachide, c'est pour lui. Les femmes cultivent l'arachide car elles cherchent l'argent. Les dépenses sont supérieures aux entrées et t'es obligée de cultiver l'arachide. Le pétrole, il faut l'acheter. On gagne plus mais les dépenses sont plus nombreuses qu'avant. Cinq francs d'autrefois ont un pouvoir d'achat supérieur aux 5000 F d'aujourd'hui.
- Q. As-tu entendu que d'autres personnes âgées faisaient le travail d'orpaillage?
- R. Certainement, mais pas ma maman.
- Q. Que faisaient-elles de l'or?
- R. Elles partaient à la mine et tout ce qu'elles gagnaient revenait à leurs maris.
- Q. Depuis quand cela a changé?
- R. Depuis qu'on a demandé aux femmes de prendre en charge certaines dépenses. Les hommes d'autrefois étaient plus soucieux de leurs femmes. Si le mari ne donne pas le prix de condiments, il ne reste que cela à faire [l'orpaillage]. Si t'es responsable de tes dépenses, tu peux pas en donner. Tout ce que les femmes gagnent maintenant, elles ne le montrent pas à leur mari.

Cet entretien confirme le phénomène de la fragmentation du budget ménager sous l'effet de la monétarisation, en particulier de la multiplication et diversification des dépenses. Le cas d'une deuxième orpailleuse, Guassa Sidibé, révèle l'enjeu du *yemasu* dans l'économie de survie.

Guassa Sidibé, née à Gualafara, vit actuellement à Makandjama. «Je ne connais pas bien mon âge parce qu'en ce temps on nous cachait dans les touffes des

marigots»⁽⁵⁴⁾. Au temps où la mère de Guassa pratiquait le yemasu, dans les années 50, l'or était vendu 50 F le décigramme. En outre, elle faisait le jardinage le long de la rivière de Balafara. Elle remplissait une tasse de céréales et partait les vendre au marché de Siékorolé et cette somme suffisait pour l'achat de la nourriture et des habits. Guassa dit qu'elle est née «lorsque les gens cherchaient déjà l'or». A Gualafara, des femmes plus âgées que sa maman pratiquaient le yemasu. Elle a commencé l'orpaillage avant la construction du barrage de Sélingué pour nourrir sa famille, travaillant, dix ans durant, à Sani Malé et Sirakoro, en Guinée. Depuis quelques années, elle a ralenti son investissement dans l'orpaillage à la suite de douleurs à la poitrine et se consacre au jardinage. Guassa ne se rend pas non plus à la mine d'or de Sindo, près de Siékorolé, car autrement personne ne travaillerait à la maison. Son fils et sa belle-fille sont à Bamako. La seule fille qui l'aidait est partie ("elle a pris la fuite") et s'est installée à Bamako, voilà pourquoi elle ne se déplace plus chercher l'or. Son fils, âgé en 2002 de quinze ans, loue sa main-d'œuvre pendant les travaux des champs mais il n'arrive pas à gagner suffisamment pour entretenir sa mère. D'après Guassa, les femmes viennent sur les sites à orpaillage pour préparer la Tabasky.

La mauvaise récolte céréalière de 2001 (160 Kg/personne au lieu de 250) a comporté la chute du stock alimentaire familial et des revenus du coton et entraîné, dans la Commune de Siékorolé, un engagement massif des femmes dans l'orpaillage. Les trouvailles ne dépassent pas, toutefois, un gramme par semaine, l'équivalent de 2000 à 5000 Fcfa (environ, trois à sept euro). Ces revenus ne suffisent qu'à assurer la subsistance. Dans les périodes de soudure, en hivernage, les revenus de l'orpaillage alluvial sont entièrement investis dans l'achat de la nourriture. En un mois, les villageoises peuvent trouver cinq à huit grammes d'or mais dans la plupart des cas, elles n'arrivent pas à économiser, devant chroniquement faire face à des urgences d'ordre économique. Comme bien d'orailleuses du Sankarani, Guassa se plaint du manque de matériel pour le tamisage et, à l'instar d'autres villageoises frappées par la carence des récoltes, se trouve dans l'urgence alimentaire chronique. Au manque d'activité de rente s'ajoute le fait que le barrage de Sélingué demeure peu exploité par les populations. Le service de transport fluvial de Guaguala à Faraba, sur la rive gauche du Sankarani (systèmes d'irrigation, transport fluvial, marécage, pêche à grande échelle, etc.) demeure modeste. D'après la totalité des informatrices interpellées dans la Commune de Siékorolé (19), dont Fatoumata Diakité, originaire de Mandiana, en Guinée, les villageoises s'adonnent à l'orpaillage car ils n'ont pas le choix autrement ils ne le feraient pas, compte tenu du fait que la posture courbée et le contact prolongé avec l'eau causent des rhumatismes et des douleurs articulaires. Cet avis est confirmé par une récente étude du PNUD menée dans les Communes de Balan-Bakama, Nougua, Goundiaka et Wassoulou-Balé,

(54) La résistance à la colonisation française dans le Sud du Mali actuel se manifesta aussi par le refus des chefs de famille de déclarer le nombre exact d'enfants et de femmes composant leur foyer, craignant que les enfants seraient envoyés à l'école et les filles en âge de se marier prises en compte pour le calcul des impôts.

suivant laquelle les orpailleuses considèrent l'orpaillage comme une activité «aléatoire», «épuisante» et «au faible revenu» et s'investiraient plutôt dans le jardinage, l'agriculture, l'irrigation ou le commerce⁽⁵⁵⁾. Dans les zones de Kéniéba et Kangaba, le projet *Promotion de l'Artisanat Minier et Protection de l'Environnement*, lancé, en 1997, par le PNUD et la Banque Mondiale, a permis la formation de douze associations de femmes mineurs qui ont facilité l'accès aux ONG locales et généré des activités de rente telles que le maraîchage, la teinture, l'apiculture et l'arboriculture. Il a été ainsi possible de constituer des banques de céréales et de magasins communautaires dans une perspective de micro crédits⁽⁵⁶⁾. Cependant, il s'agit d'initiatives sporadiques liées à l'implantation de firmes d'exploitation industrielle privées. Il est possible que l'exploitation quadriennale du Sankarani achetée par la société canadienne Iamgold aura, en perspective, des retombées sur l'amélioration de l'équipement des orpailleurs et des infrastructures locales (réseaux routier, écoles, etc.). Pour l'instant, les orpailleurs de la Commune de Siékorolé redoutent les associations car ils craignent que celles-ci les confronteraient à la même contrainte qui entrave les associations de producteurs cotonniers, dont une partie des cotisations est destinée à rembourser, chaque année, les crédits des producteurs qui n'ont pas rentabilisé.

Conclusions

Le *yemasu* est un révélateur des rapports de genre et des stratégies de répartition des revenus du groupe domestique. A l'instar du travail agricole, le *yemasu* sous-tend une éthique du travail fondée sur le respect pour l'effort physique dans une logique de sécurité alimentaire et de cohésion sociale du groupe domestique dans une économie de subsistance. Ce respect se manifeste à travers l'utilisation exclusive des revenus du *yemasu* par les femmes, auxquelles est ainsi reconnue leur contribution aux cultures de rente, dont les revenus demeurent l'apanage des hommes. Cependant, l'approche basée sur le repérage de « rôles » (des femmes) enchâssés dans un système social décliné au masculin laisse progressivement la place à une perspective spatiale et temporelle fondée sur des interactions entre systèmes socio-économiques et relationnels susceptibles de transformations⁽⁵⁷⁾. Ces systèmes fluctuants composent le groupe domestique, les échanges intra-villageois et inter-villageois et déterminent la confrontation avec l'Etat⁽⁵⁸⁾. La prise en compte de l'unité domestique en tant qu'interaction d'individus aux intérêts différents permet de relever les domaines d'action de l'économie féminine et ses trajectoires au niveau intra-villageois et inter-villageois.

(55) CAFPD-PNUD – projet RAF/99/023, p. 7. http://www.casmsite.org/Documents/Mali_FBL.pdf

(56) KEITA 2001.

(57) DAVID RAIN (1999) a remarquablement décrit les circuits de mobilité régionale au Niger.

(58) LACHENMANN 2000.

Dans le cas du Sankarani, j'ai montré que l'économie féminine ne relève pas de démarches d'accumulation individuelle mais surtout de l'amortissement du risque alimentaire dans un cadre d'économie de survie. Cette approche multidirectionnelle permet de suivre les effets de la monétarisation sur l'organisation familiale et les rapports de genre, en particulier la fragmentation des revenus et les stratégies de gestion des rapports de force au sein des groupes domestiques.

CRISTIANA PANELLA

Références bibliographiques

- ADAMS A., CEKAN J., SAUERBORN R., *Towards A Conceptual Framework of Household coping: reflections from Rural West Africa*, "Africa" (London), 68 (2): 263-283.
- ADEPOJU A., OPPONG C., eds., *Gender, Work and population in Sub-Saharan Africa*, London, J. Currey, 1994.
- BAERENDS E.A., *Changing Kinship. Family and Gender Relations in Sub-Saharan Africa*, in RISSEEUW CL., GANESH, K., eds., *Negotiation and Social Space. A gendered analysis of changing and security in South Asia and sub-saharan Africa*, Sage Publications India, 46-86., 1998.
- BALANDIER G., *L'Or de la Guinée française*, «Présence Africaine», 1948 (4): 539-548.
- BEKOMBO-PRISO M., *Mariage et structure familiale: tradition et changement chez les Dwala du Cameroun*, in OPPONG C., G. ADABA M. BEKONGO-PRISO J. MOGEY, eds., *Mariage, fécondité et rôle des parents en Afrique de l'Ouest*, Université nationale australienne, Canberra, 1978: 145-166. Actes du XVe Colloque du Comité de recherche sur la famille de l'Association internationale de sociologie, Lomé (Togo), janvier 1976.
- BELAN A., *L'or dans le Cercle de Kédougou (Sénégal)*, «Notes Africaines», n° 31, juillet 1931: 9-12.
- BOSERUP E., *Woman's Role in Economic Development*, London, Earthscan Publications, [1970] 1989.
- BOUTINOT L., *Le beurre et l'argent du beurre. Intérêts et limites du concept «genre dans les études préalables aux projets de développement»*, in DE LAME, éd., *Genre et développement*, Bull. de l'APAD, 20, 2000: 59-73.
- BREUIL CH., FAO - Circulaire sur les pêches n° 923 FIPP/C923, 1996.
- BRYCESON D.F., *African Women Hoe Cultivators: Speculative Origins and Current Enigmas*, in BRYCESON éd., *Women Wielding the Hoe. Lessons from Rural Africa for feminist Theory and Development Practice*, Cross-Cultural Perspectives on Women, vol. 16, Berg Publishers, 1995.
- CHACHAGE S.L., *New forms of accumulation in Tanzania: the case of gold mining*, "Research Report Nordiska Afrikainstitutet", 92, pp. 77-107, 1993.
- CREIGHTON C., OMARI C.K. eds., *Gender, Family and Work in Tanzania*, Aldershot, Burlington USA, Singapore, Sidney, Ashgate, 2000.
- GERARD E., *La tentation du savoir au Mali. Politiques, mythes et stratégie d'éducation au Mali*, Paris, Karthala, 1997.
- GRÄTZ T., *Gold mining communities in Northern Benin as semi-autonomous social fields*, Max Planck Institute for Social Anthropology, Working Paper n° 36, 2002.
- Sharing and sustaining: the Thrusts of friendship among young artisanal gold miners in Northern Benin (West Africa)*, Max Planck Institute for Social Anthropology, Working Paper n° 54, 25 pp., 2003.
- Les chercheurs d'or et la construction d'identités de migrants en Afrique de l'Ouest*, «Politique Africaine», 91: 155-169, 2003a.

- Gold trading networks and the creation of trust: a case study from Northern Benin, "Africa"* (London), 74 (2): 146-172, 2004.
- HIMMELSTRAND U., KINYANJUI K., MBURUGU E., *African Perspectives on Development*, Nairobi, EAEP, Dar es Salaam, Mkuki na Nyota, Zimbabwe, Baobab, Kampala, Fountain Publishers, NYC: St Martin's Press, London, J. Currey, 1994.
- INDRIG'I A.N., BAMUHIGA L.B., *L'exploitation artisanale de l'or et du diamant dans le haut-Zaïre (1982-1995): réponse à la crise, conséquences...*, «Cahiers d'Outre-Mer», LI, 202: 157-170, 1998.
- KEITA S., *Etude sur les Mines Artisanales et Les Exploitations Minières à Petite Echelle au Mali*, Rapport final, MMSD-IIED, 53 pp, 2001.
- LABONNE B., *Seminar on Artisanal and Small-Scale Mining in Africa. Identifying Best Practices and Bulding the Sustainable Livelihoods of Communities*. Synthesis Report (Yaoundé, Cameroon, 2002), 29 pp, 2002.
- LALLEMAND S., *La circulation des enfants en société traditionnelle. Prêt, don, échange*. Paris, L'Harmattan, 2002.
- LAME (de) D., *Etudes de genre et développement, de l'archétype à la polyphonie*, in LAME (de) éd., *Genre et développement*, Bull. de l'APAD, 20: 1-12.
- LENTZ C., *The chief, the mine captain and the politician: legitimating power in northern Ghana, "Africa" (London)*, 68 (1): 46-67, 1998.
- LY M., *La femme dans la société traditionnelle mandingue (d'après une enquête sur le terrain)*, «Présence Africaine», 110: 101-121, 1979.
- MARCOUX J-PH., *Activités minières et sécurité en Afrique*, «Points de mire», 4 (5), 2003, <http://www.er.uqam.ca/nobel/cepes>
- MORAND P., DFID-FAO. 1^{re} partie: *Etude diagnostique participative des moyens d'existence de la communauté de pêche de Sélingué*; 2^{me} partie: *Proposition pour des moyens d'existence durables dans la pêche*. Rapport de synthèse, 71 pp., 2002.
- NYANCHAM-OKEMWA S., *Enduring Passions: The fallacies of «gendered-focused» development in Kenya*, in de LAME éd., *Genre et développement*, Bull. de l'APAD, 20: 103-132, 2000.
- OLIVER R., ATMORE A., *Medieval Africa, 1250-1800*, Cambridge University Press, 2000.
- PERROT CL-H., *Or, richesse et pouvoir chez les Anyi-Ndenye aux XVIII^e et XIX^e siècles*, «Journal des Africanistes», 48 (1): 101-126, 1978.
- PITTALUGA F. éd., *Analyse de la pauvreté dans les communautés de pêche artisanale autour du plan d'eau de Sélingué, Mali*. FAO, DFID. Programme pour les Moyens d'Existence durables dans la pêche, 82 pp., 2002.
- RAIN D., *Eaters of the Dry Season. Circular Labor Migration in the West African Sahel*, Westview Press, 1999.
- RIDDEL J.B., *Things Fall Apart Again: Structural Adjustment Programmes in Sub-Saharan Africa*, «The Journal of Modern African Studies», 30 (1): 53-68, 1992.
- SMEDLEY A., *Women creating patriliney*, Altamira Press, 2004.
- SMITH CH. D., STEVENS L., *Farming and Income-Generation in the Female-headed Smallholder Household: The Case of a Haya Village in Tanzania*, «Canadian Journal of African Studies», 22 (3): 552-566, 1998.
- SNEYDER M., *Women in African Economies. From Burning Sun to Boardroom*, Kampala, Fountain Publishers, 2000.
- TURRITTIN J., *Men, Women, and Market Trade in Rural Mali, West Africa*, «Canadian Journal of African Studies», 22 (3): 583-604, 1988.
- VUUREN (VAN) A., *Women striving for self-reliance. The diversity of female-headed households in Tanzania and the livelihood strategies they employ*, Research Report 67/2003, Leiden: African Studies Centre, 2003.
- WEISNER TH., BRADLEY C. & KILBRIDE PH. L. eds., *African Families and the Crisis of Social Change*, Westport, London, Bergin & Garvey, 1997.